



COMMISSION STATUT ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N° 9 DU SAMEDI 13/10/2018

Réunion du 8 octobre 2018

Président : M. FOREST Jean Louis
Secrétaire : M. MAZOYON Maurice
Représentant des clubs : M. MAGNIN André
Représentant du Comité Directeur : M. VIDRY Francis
Membres : MM. ARTAUD Pascal, SIDONI Sérafino

RAPPEL DU DERNIER PV DE LA SAISON 2017 / 2018

- Clubs évoluant en D5 = pas soumis.
- Clubs évoluant en D4 = Quelle que soit l'année d'infraction du club,
 - 1) accession immédiate en division supérieure si le club a gagné sa place,
 - 2) maintien de 6 joueurs mutés en équipe supérieure,
 - 3) sanctions financières maintenues.

Par contre, lors de la dernière réunion du statut de l'arbitrage, en juin 2019, il sera fait application du nouveau règlement du statut de la LauRafoot.

Concernant l'arbitre, M. DEMIREL Muhamet, le club de Les Noës l'ayant libéré, doit rester 2 ans indépendant, avant de pouvoir représenter un autre club.